



Strasbourg, 18 décembre 2006

MONEYVAL (2006) 27 rev

**COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS
(CDPC)**

**COMITÉ D'EXPERTS SUR L'ÉVALUATION DES MESURES
DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX
(MONEYVAL)**

RAPPORT

de la 21^e réunion plénière

Strasbourg, 28-30 novembre 2006

REMARQUE : conformément aux pratiques récentes du Conseil de l'Europe, les rapports de réunion sont des documents publics. La liste des participants ne comporte plus les indications permettant de les joindre.

Note du Secrétariat
établie par
la Direction générale des affaires juridiques

RÉSUMÉ

Lors de sa 21^e réunion plénière, tenue à Strasbourg du 28 au 30 novembre 2006, le Comité MONEYVAL a :

- examiné et adopté le troisième rapport d'évaluation mutuelle de la Lituanie et son projet de résumé
- pris note de son programme de visites sur le terrain pour 2007
- décidé qu'une fois achevés, les rapports adoptés seraient également transmis par l'intermédiaire des Représentations permanentes pour être présentés aux Gouvernements
- poursuivi son échange de vues sur l'organisation de la réunion plénière conjointe avec le GAFI, prévue à Strasbourg en février 2007
- concernant les travaux sur les typologies, a invité les chefs de délégation à se mettre en rapport avec leurs experts nationaux et a convenu de rendre une décision définitive quant aux thèmes à aborder dans le cadre de l'atelier du Groupe de travail sur les typologies (prévu pour octobre 2007, 2 ou 3 jours) à la suite d'une discussion sur les cadres conceptuels
- adopté les Règles de procédure révisées concernant notamment les procédures de publication et de conformité renforcée
- pris connaissance d'informations sur les mesures anti-blanchiment de capitaux dans d'autres organismes
- pris connaissance du rapport de progrès de la Bosnie-Herzégovine
- accepté concernant l'Arménie de continuer officiellement d'appliquer les procédures de conformité renforcée du MONEYVAL jusqu'à la prochaine plénière et invité les autorités à présenter un rapport de progrès sur la LAB/CFT avant cette échéance
- décidé concernant l'Azerbaïdjan, outre la poursuite de l'étape 1, de passer à l'étape 2 des procédures de conformité renforcée et invité les autorités à présenter un rapport de progrès avant la prochaine réunion plénière. Le président du Comité MONEYVAL enverra par ailleurs un courrier au chef de délégation.
- a pris connaissance d'informations sur des questions relatives à la LAB/CFT dans les pays du MONEYVAL
- invité les chefs de délégation à mettre à jour la liste des évaluateurs devant être formés et d'envoyer au Secrétariat des propositions quant aux évaluateurs pour les visites sur place en 2007
- a pris note des récentes contributions volontaires d'Andorre et de Monaco et les en a remerciés
- a réélu Mme Izabela FENDEKOVA pour un second mandat en tant que membre du Bureau
- a décidé que la plénière conjointe étudierait le rapport de 3^{ème} cycle de la Géorgie et que Chypre présenterait un rapport de progrès.

INTRODUCTION

1. MONEYVAL a tenu sa 21^e réunion plénière au Conseil de l'Europe à Strasbourg, du 28 au 30 novembre 2006, sous la présidence de M. Vasil KIROV (Bulgarie).
2. La liste des participants figure à la fin du présent rapport (annexe I).

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DEBATS

Points 1 et 2 – Ouverture de la réunion plénière et adoption de l'ordre du jour

3. La réunion est ouverte par le président et l'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'annexe II.

Points 3 et 20 – Elections

4. Le Secrétariat signale que Mme Izabela FENDEKOVA (Slovaquie) a été élue en janvier 2005 pour un mandat de deux ans qui expirera à la fin de cette réunion. Il explique que la plénière est autorisée à renouveler une fois le mandat d'un membre du Bureau. Le mercredi 29 novembre a eu lieu un appel à nomination. Trois nominations ont été prononcées: Mme Izabela FENDEKOVA (Slovaquie); M. Arpad KIRALY (Hongrie) et M. Stefan OCHSNER (Liechtenstein). A l'issue d'un vote qui a eu lieu le dernier jour de la réunion, Mme Fendekova a été réélue pour un second mandat.

Point 4 – Informations communiquées par le président

5. Le président attire l'attention sur les documents de travail contenant les réponses à ses courriers envoyés le 28 juillet 2006 aux chefs de délégation d'Arménie et d'Azerbaïdjan en vertu des procédures de conformité renforcée. Il fait également part à la plénière de progrès consécutifs à la lettre qu'il a adressée le 3 août au président du Groupe d'action financière (GAFI) en réaction au document GAFI Plen 39 REV1 sur les procédures conçues pour répondre aux préoccupations des pays s'agissant de la coopération internationale avec un pays tiers dans le mécanisme du tour de table. Cette lettre insistait sur la nécessité d'exiger en cas d'insuccès des contacts bilatéraux que les pays fassent appel à leurs organismes régionaux de type GAFI avant d'envisager de soumettre le problème au tour de table du GAFI. Le président explique qu'un compromis trouvé lors de la plénière de Vancouver oblige un membre du GAFI à notifier à l'organisme régional de type GAFI son intention de nommer un pays membre de cet organisme un mois avant de lancer le processus de "tour de table" du GAFI. Cette solution vise à donner la priorité à l'organisme régional pour résoudre de genre de problèmes. Bien que cette décision du GAFI a été dans l'ensemble bien accueillie, le président explique qu'une période d'un mois peut ne laisser que très peu de temps pour analyser un problème en profondeur et, le cas échéant, pour le résoudre à l'aide de "procédures de conformité renforcée". Il reconnaît cependant que ce délai est suffisant pour lancer un processus dans le cadre du MONEYVAL. Selon lui, si le problème n'est pas résolu par MONEYVAL avant le tour de table du GAFI, c'est d'abord à MONEYVAL qu'il revient de diriger tout processus de suivi consécutif à ce tour de table, parce qu'il dispose d'un mécanisme de suivi bien rôdé concernant les procédures de conformité renforcée.

Point 5 – Informations communiquées par le Secrétariat

5.1. Rapport de la plénière de Vancouver du GAFI

6. Le Secrétariat annonce que cette réunion est la première plénière du GAFI depuis que MONEYVAL en est devenu un membre associé. La délégation du MONEYVAL se compose du président et du secrétaire. Les pays membres du Bureau sont représentés par Mme Izabela FENDEKOVA (Slovaquie), M. Robert TYPA (Pologne), et M. Anton BARTOLO (Malte). Les deux autres pays choisis à cette occasion sont MONACO (Mme Danielle MEZZANA-GHENASSIA) et la Hongrie (M. Arpad KIRALY). Le Secrétariat informe la plénière des procédures de suivi du GAFI et indique que MONEYVAL révisera ses propres procédures de suivi au cours de la réunion. Le Secrétariat annonce que le GAFI a décidé de ne pas procéder à une réévaluation en mettant fin au “contrôle renforcé ” d’un pays.

5.2. Evaluations et réunions en 2007

7. La plénière prend note des visites sur place qui ont eu lieu depuis la réunion plénière de septembre (en Croatie et à Monaco, ainsi que de la future mission d’actualisation en Moldova). Le Secrétariat présente le calendrier proposé pour 2007 dont la plénière prend acte. Le Secrétariat étudiera la possibilité de déplacer la 23^e réunion plénière à une autre semaine du mois de juin en raison de sa date proche de celle d’une réunion du Groupe Egmont qui doit se tenir aux Bermudes.

5.3. Participation à d’autres activités & 5.4. Formation d’évaluateurs à Washington

8. Du 14 au 20 septembre 2006, le GAFI a organisé à Washington un séminaire de formation pour les assesseurs, lequel a été accueilli par le Ministère des finances des Etats Unis. Cinq membres du MONEYVAL ont pris part à ce séminaire (Alexandra Cargo - Slovénie, George Farruga – Malte, Artur Sobotka – Pologne, Peter Steiner – Hongrie, Gerhard Mild - Secrétariat). Le programme se divisait en deux parties. Les trois premiers jours, descriptif des modules de formation (grandes lignes du processus d’évaluation et d’appréciation; méthodologie; rôles et responsabilités des évaluateurs; manières de diriger un entretien, etc.). Les deux jours suivants, une simulation d’évaluation a eu lieu durant laquelle les participants ont dû mener des entretiens fictifs et rédiger un rapport sur des recommandations choisies. Cette combinaison a été très appréciée des participants.

5.5. Publication de rapports et rapports de progrès

9. Le Secrétariat rappelle à la plénière que les rapports du troisième cycle de la Slovénie, de la Hongrie, de Chypre, de l’Albanie et de la Slovaquie sont désormais disponibles en anglais sur le site Internet et que nous attendons que la Lettonie achève son rapport et que sa publication soit autorisée. Les rapports du troisième cycle de Chypre, de la Hongrie et de la Slovénie sont également disponibles en français. Le rapport albanais du troisième cycle sera accessible en français au mois de décembre. Les rapports de progrès slovène et hongrois ont été présentés lors de la dernière réunion plénière et le Secrétariat attend confirmation qu’ils pourront être publiés conformément au Règles de procédure en vigueur.

5.5. Site Internet du MONEYVAL

10. Le Secrétariat informe la plénière qu'en raison de certains changements apportés au site Internet du Conseil de l'Europe, le site Internet du MONEYVAL sera lui aussi progressivement modifié et amélioré. Le nouvel identifiant et le nouveau mot de passe permettant d'accéder à la page Internet restreinte du MONEYVAL ont été envoyés à toutes les délégations et celles qui rencontrent des difficultés techniques pour y avoir accès doivent contacter le Secrétariat.

Point 6 - Transmission des rapports adoptés aux pays par les Représentations permanentes

11. MONEYVAL a pour habitude d'envoyer des rapports finalisés aux chefs de délégation des pays membres du MONEYVAL.
12. Le Secrétariat explique que le Bureau a envisagé d'adopter cette pratique et recommandé que les rapports adoptés soient également transmis par l'intermédiaire des Représentations permanentes pour être présentés à leur Gouvernement une fois parachevés. La réunion plénière accepte cette recommandation qui sera appliquée par le Conseil de l'Europe en ce qui concerne les prochains rapports.

Point 7 – Réunion plénière conjointe avec le GAFI

13. Le Secrétariat explique les décisions prises concernant l'ordre du jour pour la semaine de la réunion plénière conjointe. Globalement, les deux organes présenteront ensemble leur ordre du jour respectif au cours de cette réunion (21-23 février 2007). Y figureront le rapport d'évaluation mutuelle de chaque organe, un rapport de progrès du MONEYVAL, les procédures de conformité renforcée, etc. Les deux premiers jours (19-20 février) auront lieu les réunions des groupes de travail du GAFI auxquelles pourront assister les membres du MONEYVAL. Il sera peut-être nécessaire de répartir certaines délégations du MONEYVAL entre les différents groupes de travail en fonction des effectifs des délégations du GAFI et de la capacité d'accueil des salles de réunion.
14. Nos délégations seront ainsi invitées pendant toute la durée de la réunion (5 jours). Le Secrétariat évoque aussi brièvement certaines questions de logistique. Pour toutes les activités confidentielles du GAFI (qui seront réduites au minimum), il est convenu qu'il faut limiter la participation du MONEYVAL aux délégations qui ont assisté à la réunion de Vancouver plutôt que de sélectionner deux autres pays non membres du Bureau pour assister à ce point de l'ordre du jour à Strasbourg. Les pays ayant demandé à se rendre à la réunion plénière de Vancouver mais pour lesquels il n'y avait pas suffisamment de place auront la priorité pour les deuxième et troisième réunions plénières du GAFI en 2007. La délégation chypriote met en cause la priorité accordée dans la composition des délégations du MONEYVAL aux pays membres du Bureau pour les prochaines plénières du GAFI à l'issue de la réunion de Strasbourg. Le président explique que la décision consistant à donner la priorité aux pays membres du Bureau dans la composition des délégations résulte de la décision prise après le débat sur ce point par la 19^{ème} réunion plénière qui a eu lieu en juillet 2006 (après que le Conseil de l'Europe/MONEYVAL est devenu membre associé du GAFI).

Point 8 – Groupe de travail sur les typologies

15. Un document est distribué aux participants de la plénière sur ce thème. M. Robert TYPA informe la plénière de la composition définitive du groupe de travail sur les typologies et des sujets présélectionnés actuellement à l'étude:
- Sujet 1: blanchiment de capitaux dans le secteur des valeurs mobilières – Méthodes d'enquête;
 - Sujet 2: Produits et marchandises de contrefaçon /Fraude commerciale
 - Sujet 3: Contournement des obligations de vigilance à l'égard de la clientèle au sein des établissements de dépôt.

Un quatrième sujet peut également être analysé dans le cadre des typologies du financement du terrorisme – les passeurs de fonds et la circulation de marchandises. La délégation maltaise dit souhaiter présider les travaux en ce domaine.

16. Les chefs de délégation sont invités à contacter leurs experts nationaux pour que ceux-ci prennent part aux travaux préparatoires sur les cadres conceptuels sur les sujets présélectionnés.
17. La réunion plénière décide d'étudier les cadres conceptuels afin de prendre une décision finale quant aux thèmes à aborder dans le cadre de l'atelier sur les typologies (prévu en octobre 2007, 2-3 jours).

Point 9 – Politique de publication

18. Le Secrétariat présente sur ce sujet un document qui a été examiné par le Bureau et qui a été diffusé. A l'heure actuelle, la politique de publication du MONEYVAL est analogue à celle du GAFI ; en effet, il est présumé et espéré que le rapport d'évaluation mutuelle sera publié. Cependant, un pays peut décider de refuser sa publication – auquel cas une note faisant état de ce refus paraîtra sur le site Internet, accompagnée le cas échéant d'une autre note en indiquant la raison. Le document du Secrétariat précise que la décision adoptée sur ce point a été prise après l'adoption des deux premiers rapports du troisième cycle et qu'à l'époque, la majorité des délégations présentes était disposée à soutenir sans réserve une politique générale de publication.
19. Depuis lors, aucun pays n'a refusé de publier son rapport et le Bureau recommande à l'unanimité l'adoption d'une politique de transparence générale en ce domaine. La réunion plénière accepte cette recommandation et invite le Secrétariat à modifier les Règles de procédure donnant effet à cette décision pour qu'elle soit adoptée au cours de la présente réunion. Plus tard dans la semaine, la réunion plénière adopte les Règles de procédure révisées fixant aux pays une période maximum de trois mois à dater de l'adoption du rapport en réunion plénière pour confirmer l'exactitude du rapport révisé (tel que modifié par la réunion plénière), à l'issue de laquelle le Secrétariat procédera à la publication du rapport adopté sur le site Internet du MONEYVAL (Règle 34).

Points 10 et 25 – Procédures de conformité renforcée – Politique future

20. Le Secrétariat présente un document examiné et adopté par le Bureau, dans lequel les processus de suivi du MONEYVAL (rapports de progrès et procédures de conformité

renforcée) sont étudiés et comparés avec les procédures de suivi actuellement en place au sein du GAFI. Plus tard dans la semaine, les différents points du document font l'objet d'un grand débat. Il est décidé qu'il faut trouver un équilibre entre la nécessité de garantir une pression des pairs sur les pays ayant récolté des appréciations médiocres et la volonté d'éviter d'introduire des procédures trop mécanisées et coûteuses. Il est également convenu que MONEYVAL doit maintenir et s'appuyer sur l'approche flexible qu'il a développée s'agissant du recours aux procédures de conformité renforcée pour faire face à des situations problématiques requérant une action urgente de la réunion plénière.

21. Il est décidé:

- que les procédures de conformité renforcée doivent être suffisamment souples pour faire face à des situations qui exigent une action urgente de la réunion plénière;
- qu'il faut continuer de présenter des rapports de progrès un an après l'adoption du rapport d'évaluation mutuelle en se basant sur le nouveau questionnaire qui aura été envoyé aux pays 8 semaines avant la réunion plénière;
- que les réponses doivent être fournies au moins 3 semaines avant la réunion plénière;
- que le rapport de progrès et le rapport d'évaluation mutuelle du troisième cycle adopté seront dans un premier temps transmis aux experts scientifiques et aux chefs de délégation des pays membres du MONEYVAL ayant participé à l'évaluation pour veiller à ce que les experts scientifiques et les précédents évaluateurs ou délégations dont ils sont issus sont en mesure de soulever des questions sur le rapport de progrès. Le rapport de progrès continuera d'être communiqué aux membres de la réunion plénière et sera soumis à un examen collégial. Si la réunion plénière est satisfaite des informations fournies et des progrès en cours, le rapport de progrès sera adopté et publié et fera l'objet de mises à jour régulières tous les deux ans, entre les cycles d'évaluation. Les mises à jour seront également publiées;
- que lorsque les informations données ne suffisent pas à se faire une idée des progrès accomplis, le président invite les pays à présenter un rapport de progrès plus complet à la réunion suivante;
- que lorsque le rapport de progrès (ou le rapport plus complet demandé) suscite des inquiétudes quant à la portée ou au rythme des progrès accomplis pour remédier à des déficiences, la plénière peut prendre note de l'information, procéder à la publication du rapport et inviter le pays à présenter un autre rapport au plus tard un an après la discussion de fond, conformément à l'étape 1 des procédures de conformité renforcée (rapport de conformité). Ce rapport sera analysé par écrit par le Secrétariat et sera soumis à l'examen collégial de la réunion plénière. La même procédure que celle suivie pour le rapport de progrès initial s'appliquera pour la transmission préalable aux experts scientifiques et aux délégations dont sont issus les évaluateurs du MONEYVAL;
- que si des inquiétudes demeurent après la discussion sur le rapport de conformité, d'autres mesures peuvent être prises dans le cadre des procédures de conformité renforcée jusqu'à ce que la réunion plénière soit convaincue que des progrès globaux suffisants ont été réalisés. Dans ce contexte, il n'est pas impossible d'organiser une visite de mise à jour sur place à l'issue des visites de troisième cycle sur place.

22. La réunion plénière donne son accord aux modifications des Règles de procédure pour répondre à ces propositions et inscrire les "procédures de conformité renforcée" dans les Règles de procédure. Le projet de Règles de procédure modifiées est approuvé.

Point 11 – Information communiquées par l’Union européenne

23. Il est porté à la connaissance de la réunion plénière que le Conseil « Justice et des Affaires Intérieures » (4-5 décembre 2006) s’intéressera à la mise en œuvre de la Stratégie/ du Plan d’action de l’UE visant à lutter contre le terrorisme. Il analysera les problèmes juridiques que pose l’échange d’informations et inventoriara les normes internationales de coopération. Les Etats membres sont censés respecter la note interprétative concernant le secteur des organisations à but non lucratif au niveau de l’UE. L’évaluation de la mise en œuvre de la décision du Conseil relative aux modalités d’échange d’informations entre les cellules de renseignements financiers (CRF) est en cours et le rapport est attendu pour le premier trimestre 2007. La réunion plénière est également informée du jugement du tribunal de première instance rendu le 12 décembre 2006, lequel annule la décision du Conseil ordonnant le gel des fonds de l’Organisation des Moudjahidin du Peuple d’Iran dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.
24. La réunion plénière est informée que plusieurs ateliers de transposition ont été organisés par la Commission européenne pour faciliter la mise en œuvre de la 3^{ème} directive dans les Etats membres de l’UE. Par ailleurs, un lieu d’échange informel a été créé pour les cellules de renseignements financiers des pays de l’UE afin de discuter des points pratiques relatifs à leur coopération. Plusieurs réunions ont eu lieu et le plan de travail est en cours de préparation. Le dialogue avec le secteur privé est encouragé.

Point 12 – Informations concernant les initiatives anti-blanchiment dans d’autres institutions

Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

25. Un rapport écrit de la BERD est distribué et présenté.

Groupe Egmont

26. La prochaine réunion de travail du Groupe Egmont se tiendra au Liechtenstein où l’on espère que la Charte sera présentée sous sa forme définitive. L’officialisation du Secrétariat Egmont sera approuvée pendant la plénière de mai qui aura lieu aux Bermudes. La description de poste du Secrétaire sera rendue publique avant la fin décembre 2006. D’ici à juin 2007, chaque cellule de renseignements financiers devra être conforme aux critères et définitions du Groupe Egmont; actuellement, près d’une trentaine d’entre elles ne le sont pas encore.

GAFI

27. Le représentant du GAFI informe le Comité des résultats de la réunion plénière de Vancouver. Deux rapports (Portugal et Islande) ont été adoptés et publiés. La Corée du Sud a assisté à la réunion en qualité de membre observateur. Deux rapports sur les typologies - concernant les nouvelles méthodes de paiement et l’utilisation abusive de véhicules de fonction - sont également disponibles.
28. Le GAFI se félicite des travaux sur les typologies que dirige MONEYVAL. Le groupe de travail du GAFI sur le financement du terrorisme procède au suivi du rapport relatif au blanchiment commercial de capitaux afin de combler des lacunes n’entrant pas complètement dans le cadre des Recommandations.

29. Le GAFI se dit également intéressé par l'organisation d'une formation conjointe des évaluateurs avec MONEYVAL en 2007.

Fond monétaire international (FMI) & Banque mondiale

30. Le Comité est informé que des projets concernant six pays membres du MONEYVAL sont en cours dans le domaine de l'assistance technique. Plusieurs ateliers sont prévus au niveau régional. Une manifestation à l'intention des contrôleurs, portant sur les procédures de LAB/CFT et centrée sur les inspections sur le terrain et sur la manière de concevoir une approche basée sur les risques, se tiendra à Vienne en mars 2007. Le rapport de la Lettonie a été envoyé aux autorités pour commentaire. La visite au Liechtenstein se déroulera du 20 mars au 4 avril 2007. Le représentant du FMI propose également son aide pour la formation planifiée par le MONEYVAL.
31. Le représentant de la Banque mondiale informe la réunion plénière qu'à ce jour, 21 évaluations ont été menées et que 10 nouvelles sont prévues pour l'année prochaine. Un document intitulé *Renforcement de l'action du Groupe de la Banque pour promouvoir la gouvernance et lutter contre la corruption*, qui met l'accent sur la lutte contre la corruption dans le cadre de la LAB/CFT, a été publié lors de la réunion annuelle qui s'est tenue à Singapour. L'atelier sur les typologies du Groupe Asie-Pacifique sur le blanchiment de capitaux a eu lieu en novembre à Jakarta.

Nations Unies

32. La version russe de la loi relative à la LAB/CFT sur les systèmes de droit civil figurera sur le site Internet de l'ONUDC. Un outil de rédaction MLA (*Modern Language Association*) est aussi disponible en langue russe. La demande en a été faite aux pays qui ont traduit les rapports d'évaluation en russe pour les rendre accessibles aux représentants d'Asie centrale à des fins de formation.

Groupe Eurasie sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (EAG)

33. Le représentant de la Fédération de Russie rend compte au nom du EAG des séminaires organisés par ce dernier. Trente-deux experts – dont des Ukrainiens - ont été formés. Un Centre international de formation sur la surveillance financière a été créé et deux formations ont été organisées pour les cellules de renseignements financiers du Belarus et du Kirghizstan. Un logiciel a été fourni à la cellule de renseignements financiers de la République du Kirghizstan pour sa base de données. La première visite d'évaluation de la République du Kirghizstan a été reportée en raison du contexte politique et devrait avoir lieu dans la deuxième quinzaine du mois de décembre 2006. Un expert du EAG a participé à l'évaluation de la Chine. Enfin, trois manifestations sont prévues pour décembre: la 2^{ème} conférence des pays donateurs pour les pays membres du EAG, une consultation avec le secteur privé et les réunions de la plénière et du groupe de travail.

Point 13 – Rapport de progrès – Bosnie-Herzégovine

34. La réunion plénière a entendu la présentation de la délégation de Bosnie-Herzégovine; elle discute de certaines précisions et des dernières avancées sur la base du rapport de progrès écrit.
35. La réunion plénière prend note de ce rapport.

Points 14 & 25 – Procédures de conformité renforcée – Arménie et Azerbaïdjan

36. Le Secrétariat rappelle les procédures de conformité renforcée du MONEYVAL qui stipulent qu'il y a lieu de procéder à un nouveau contrôle si – après un premier contrôle et une première consultation - une juridiction fait encore l'objet de cinq (ou plus) notations "partiellement conformes" ou "non conformes" fondées sur les critères utilisés pour l'ensemble des pays lors du premier cycle d'évaluation. Au cours de sa 18^{ème} réunion plénière (31 janvier - 3 février 2006), le Comité MONEYVAL a décidé que l'Arménie avait fait l'objet de trois notations "partiellement conformes" et de deux "non conformes" et l'Azerbaïdjan de six notations "partiellement conformes" et de deux "non conformes". Aussi l'étape 1 des procédures de conformité renforcée du Comité - qui exige qu'un pays produise un rapport ou des rapports réguliers sur l'avancement de la mise en œuvre des documents de référence - a-t-elle été invoquée. La 19^{ème} réunion plénière (3 – 7 juillet 2006) a conclu que les notations concernant l'Arménie demeuraient inchangées. Bien que le Comité ait décidé s'agissant de l'Azerbaïdjan de modifier dans certaines catégories les notations en "conformes", il n'en reste pas moins quatre notations "partiellement conformes" et une "non conforme". Par conséquent, l'étape 1 des procédures est maintenue pour l'Arménie comme pour l'Azerbaïdjan et ces deux pays doivent faire le point sur leurs progrès avant la 21^{ème} réunion plénière.
37. En marge de cette réunion plénière, le Bureau tient une réunion avec les délégations d'Arménie et d'Azerbaïdjan qui font part des évolutions de leurs juridictions dans le domaine de la LAB/CFT depuis la dernière réunion plénière.

Arménie

38. La délégation arménienne présente des projets de loi qui semblent répondre – dans une très large mesure – aux attentes du Bureau et de la réunion plénière. Les participants ont compris que le processus parlementaire était bien avancé concernant les modifications. Le Bureau en conclut que les notations sur tous les points en suspens peuvent être changées en "conforme" si les modifications sont déjà en vigueur. Aucune décision définitive ne pouvant être prise sur le projet de législation, le Bureau propose et le Comité accepte officiellement de poursuivre l'application des procédures de conformité renforcée du MONEYVAL à l'Arménie jusqu'à la prochaine réunion plénière. Si la législation définitive est fidèle aux projets présentés, le Bureau recommandera que la prochaine réunion plénière lève les procédures de conformité renforcée.

Azerbaïdjan

39. Bien que l'on ait pu constater un certain nombre d'améliorations, certains points faibles demeurent.
40. Pour y remédier et souligner l'importance des progrès allant dans le sens d'une loi préventive efficace en matière de LAB/CFT, le Comité décide, outre le maintien de l'étape 1, de passer à l'étape 2 des procédures de conformité renforcée. L'étape 2 consiste en l'envoi par le président du Comité MONEYVAL d'une lettre au chef de délégation (avec copie à la réunion plénière). Un rapport sur les progrès de l'Azerbaïdjan dans le domaine de la LAB/CFT doit également être fourni lors de l'étape 1 avant la prochaine réunion plénière.

Points 15 & 19 - Information sur les initiatives LAB/CFT dans d'autres pays du MONEYVAL (tour de table)

41. L'Albanie rapporte que des mémorandums d'accord ont été signés avec la MINUK et la Bosnie-Herzégovine, portant ainsi le total des mémorandums d'accords à 25. Dix-huit demandes ont été envoyées par l'intermédiaire d'Egmont et 14 ont été reçues. Le FMI a offert son aide pour modifier le Code pénal, le Code de procédure pénale et la loi LAB. Le Ministre des Finances a pris 7 décisions de saisie de biens en rapport avec le financement du terrorisme. Pour les 9 premiers mois de 2006, le montant de ces biens a été d'à peu près 5 millions d'euros.
42. L'Andorre a été évaluée par le GRECO. Une nouvelle loi sur la cellule de renseignements financiers sera prochainement adoptée par le Parlement, les principaux changements concernant les questions relatives au financement du terrorisme. Des exemples de coopération fructueuse avec l'Espagne en matière de trafic de drogue et de corruption ont été rapportés. Plusieurs comptes ont été gelés dans les banques d'Andorre.
43. La Bulgarie rend compte des résultats concrets récemment obtenus par la magistrature bulgare (poursuites, jugements et confiscations). Quinze affaires de blanchiment de capitaux sont actuellement pendantes devant les tribunaux bulgares. Ces deux derniers mois, 4 tribunaux de district bulgares ont statué dans 4 affaires de blanchiment de capitaux: trois jugements ont été rendus (dont deux sont déjà définitifs et dont l'un fait l'objet d'une procédure d'appel), dont un acquittement. Pour les deux derniers jugements, le parquet a dans un cas fondé ses accusations sur un rapport rédigé par les services de renseignements financiers et, dans l'autre cas, sur des informations et éléments de preuve recueillis par la police. Dans ces affaires, les décisions de justice ont montré que les autorités judiciaires, de poursuite et d'enquête n'avaient pas besoin d'un jugement définitif sur l'infraction principale pour diligenter des poursuites en matière de blanchiment de capitaux. La Commission bulgare de confiscation des avoirs a pris des arrêtés pour geler des capitaux jusqu'à hauteur de 9 millions d'euros. Le Ministère des finances, sur la proposition de la cellule de renseignements financiers, a reporté deux opérations financières pour un montant d'approximativement 3 millions d'euros. Le tribunal a par la suite prononcé le gel de capitaux à la requête du parquet. Le Groupe spécial permanent inter-institutionnel chargé de concevoir des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a adopté un rapport sur l'analyse des risques identifiant des catégories de groupes à risques dans les organismes ayant une obligation de rapport et définissant des mesures pour une meilleure sensibilisation et une meilleure conformité des groupes à risques. Le 22 novembre 2006, la Bulgarie a signé la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme.
44. La Croatie prépare un projet de mémorandum d'accord entre onze partenaires au niveau national. Des travaux sur le plan d'action pour la candidature à l'UE sont en cours. Le projet de jumelage CARDS avec l'Autriche en matière de blanchiment de capitaux comprenant un programme très intensif de formation est en place.
45. Chypre: les travaux relatifs à la transposition de la 3^{ème} directive se poursuivent, tout comme ceux sur la mise en œuvre des recommandations du rapport d'évaluation du 3^{ème} cycle.
46. République tchèque: les travaux sur la mise en œuvre de la 3^{ème} directive de l'UE sont en cours. Il a été décidé de rédiger une nouvelle loi LAB et le projet de texte a été envoyé pour être commenté en externe. Le texte devrait être adopté et entrer en vigueur en décembre 2007. En novembre 2006, la Banque nationale et la cellule de renseignements financiers ont

organisé un séminaire sur la LAB pour le secteur bancaire et les agences des banques étrangères.

47. Estonie: La nouvelle Commission sur le blanchiment des capitaux a transmis au Gouvernement son premier rapport de progrès. Un Conseil rassemblant les diverses associations (près de vingt) d'intervenants sur le marché et consulté par les CRF a été créé. Il se réunit tous les 2 mois et prodigue avis et conseils à la Commission et aux pré-évaluateurs. Le projet de jumelage avec les Pays-Bas est arrivé à son terme et un manuel LAB a été mis au point.
48. Géorgie: de janvier à octobre 2006, la cellule de renseignements financiers a reçu 32000 rapports d'entités et 1000 déclarations d'opérations suspectes émanant essentiellement de banques, 3200 rapports des compagnies d'assurance et 2000 des notaires. Deux banques commerciales ont été fermées. L'enquête sur des infractions liées au blanchiment de capitaux se poursuit. La coopération avec les autorités étrangères s'est faite plus régulière et des mémorandums d'accords ont été signés avec 14 cellules de renseignements financiers (dont 2 en 2006 avec la Chine et la Croatie). Des négociations sont en cours avec la Moldova, le Canada, l'Australie et la Suède. Des formations ont été organisées en mai et juin 2006 par la Banque mondiale et un séminaire du FMI a été consacré à la lutte contre le financement du terrorisme. La liste des terroristes a été révisée à quatre reprises avant sa publication au Journal officiel et sur le site Internet de la cellule de renseignements et sa diffusion auprès des organismes de contrôle.
49. Hongrie: la mise en œuvre de la 3^{ème} directive est en cours. Des amendements au Code pénal ont été préparés ; ils incluent une nouvelle définition du délit de blanchiment de capitaux, des sanctions proportionnées et une disposition distincte sur le financement du terrorisme. Ces amendements devraient être présentés avant la fin 2006. Les projets de lois de ratification de la Convention de Palerme et de ses protocoles ont été envoyés au Parlement pour adoption. Un groupe de travail interdisciplinaire a été constitué pour analyser les possibilités d'interconnexion des bases de données pour les forces de l'ordre. La cellule de renseignements financiers a procédé à un contrôle sur place de la LAB/CFT chez douze prestataires de services, lequel a donné lieu à quatre déclarations et courriers sur les obligations simplifiées de vigilance à l'égard de la clientèle, à une formation LAB/CFT et à des amendes pour déficiences. En septembre 2006, une conférence a été organisée avec Europol pour mieux sensibiliser à la détection des cas de blanchiment de capitaux. En novembre 2006, une autre conférence a été organisée à l'intention de l'industrie bancaire sur la LAB/CFT. Un nouveau système électronique est actuellement testé par la cellule de renseignements financiers et, d'ici février 2007, une nouvelle unité internationale de coopération sera créée en tant que sous-unité de la CRF. Cinq mesures de confiscation ont été prononcées pour des infractions de blanchiment de capitaux.
50. La Lettonie rapporte que la loi sur les déclarations de numéraire est entrée en vigueur le 1^{er} juillet. Un plan a été mis sur pied à la suite de l'évaluation. Plusieurs mesures relatives à la LAB ont été envisagées, dont un arrêté du chef de la police destiné à créer dès le 1^{er} décembre 2006 une unité de confiscation (comptant 3 employés au départ, avec la possibilité d'embaucher jusqu'à 7 personnes d'ici janvier 2007) chargée d'étudier les saisies de biens pour activités criminelles et d'enquêter sur la criminalité des affaires. Plusieurs priorités ont été fixées à la cellule de renseignements financiers, dont le gel des produits du crime. En 2005, 56 mesures de gel ont été prononcées pour près de 5 millions de dollars et, en 2006, 117 mesures pour 20 millions de dollars.

51. Le Liechtenstein déclare avoir reçu le questionnaire du FMI pour l'évaluation et rend décrit les préparatifs en cours de la réunion des groupes de travail du Groupe Egmont qui doit avoir lieu en février 2007.
52. Malte rapporte que le recrutement de personnels supplémentaires arrive à son terme. Les préparatifs d'un séminaire de formation destiné aux agents immobiliers et prévu pour le premier trimestre 2007 sont en cours.
53. Moldova: le nouveau projet de loi LAB/CFT a été envoyé au Conseil de l'Europe pour expertise. Des plans de mise en œuvre de la stratégie LAB/CFT sont en cours d'élaboration. Le projet MOLI-Co a débuté en novembre 2006 et un séminaire sur les problèmes liés à la LAB/CFT a été organisé. Les préparatifs de la mission d'actualisation de MONEYVAL sont en cours.
54. Monaco: la loi relative à l'article 218 du Code pénal a été adoptée le 26 octobre 2006 et promulguée le 9 novembre de la même année.
55. Le Monténégro a reçu plus de 1400 rapports de transactions en espèces ou apparentées et de transactions suspectes. Cent trente-deux déclarations d'opérations suspectes ont été reçues, 62 transactions ont été reportées et 160 actions ont été intentées pour blanchiment de capitaux et/ou financement du terrorisme. La cellule de renseignements financiers a échangé des informations sur 72 affaires avec d'autres CRF. Des modifications concernant l'extension de la liste des organismes ayant une obligation de rapport ont été effectuées.
56. Pologne: le projet de texte mettant en œuvre la 3^{ème} directive devrait faire l'objet de discussions intergouvernementales en décembre 2006. Un séminaire conjoint rassemblant la cellule de renseignements financiers, des fonctionnaires de la police et des procureurs s'est tenu en septembre 2006. Ces deux derniers mois, la CRF a signé 3 mémorandums d'accords.
57. Roumanie: la cellule de renseignements financiers a emménagé dans de nouveaux locaux. Des travaux destinés à mettre au point de nouveaux systèmes électroniques utilisés dans un premier temps par les banques et, dans un deuxième temps, par les organismes ayant une obligation de rapport, sont en cours.
58. La Fédération de Russie rapporte que des amendements à la législation ont été adoptés et que la liste des organismes ayant une obligation de rapport a été élargie. Plusieurs conventions ont été ratifiées en juin et octobre 2006, dont la Convention pénale sur la corruption. Le suivi des projets MOLI RU devrait débuter en janvier 2007. Enfin, la cellule de renseignements financiers a été restructurée pour renforcer son unité analytique.
59. Saint-Marin annonce qu'il a signé la Convention du Conseil de l'Europe relative à la prévention du terrorisme (STCE N° 196) et la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE N° 198) le 14 novembre et qu'il a rejoint Interpol en septembre 2006. La Banque centrale a donné de nouvelles instructions aux organismes financiers sur des mesures préventives dans le domaine de la LAB/CFT. Le service de la LAB a reçu 19 déclarations d'opérations suspectes. Un accord relatif à la coopération internationale est en passe d'être conclu avec la cellule russe de renseignements financiers.
60. Serbie: aucune évolution majeure n'a été rapportée. Un groupe de travail dirigé par la cellule de renseignements financiers a été constitué pour concevoir la stratégie LAB/CFT des cinq

années à venir. Le projet est pratiquement achevé. Des plans sont à l'étude pour institutionnaliser la formation en matière de LAB/CFT. Dans le cadre du projet PACO - Serbie, plusieurs séminaires de formation sont en cours (6 sont prévus en 2006 et 3 en 2007). Un mémorandum d'accord a été signé avec la Pologne en octobre 2006.

61. La Slovaquie attend la traduction du rapport d'évaluation pour poursuivre ses travaux au niveau national. Il a été décidé de rédiger une nouvelle loi LAB et, d'ici à janvier 2007, le projet sera transmis au comité intergouvernemental. La Convention d'entraide judiciaire et son Protocole additionnel de 2000 sont entrés en vigueur.
62. La Slovénie finalise la nouvelle loi préventive ; en octobre 2006, le projet a été envoyé à toutes les parties intéressées qui doivent retourner leurs commentaires en novembre 2006, à la suite de quoi le nouveau projet sera transmis au Gouvernement avant la fin décembre 2006.
63. "Ex-République yougoslave de Macédoine": un projet de proposition d'amendement de la loi sur la LAB a été rédigé en octobre (il porte également sur l'harmonisation avec la 3^{ème} directive de l'UE et la STCE N° 198). Le projet a été envoyé aux principaux acteurs de la LAB/CFT pour commentaires, la date limite de remise au Gouvernement étant la fin du mois de décembre 2006. Un guide sur la prévention et la lutte contre le blanchiment de capitaux a été publié en 2006 et distribué aux organismes ayant une obligation de rapport et aux contrôleurs. L'organisme consultatif a organisé des réunions pour rédiger le rapport annuel sur les activités et résultats du système LAB/CFT. Une formation spéciale d'utilisation du nouveau logiciel doit avoir lieu en janvier 2007.
64. Ukraine: Le projet MOLI Ukraine 2 a débuté en septembre 2006. Le Code pénal a subi des amendements et le financement du terrorisme a été érigé en infraction autonome. La cellule de renseignements financiers a publié une liste de personnes liées au financement du terrorisme.
65. Israël: un comité rassemblant des représentants de la police, du Fisc et de la cellule de renseignements financiers a été créé pour échanger des informations. Le 25 octobre, une modification de l'ordonnance relative aux banques imposant des obligations quant aux relations des correspondants bancaires a été adoptée. Elle impose également des obligations aux sociétés émettrices de cartes de crédit.

Points 16, 17 & 18 Discussion sur le projet de troisième rapport d'évaluation mutuelle de la Lituanie

66. Le Secrétariat expose brièvement le contexte de la visite sur place et les résultats des discussions informelles sur le projet de rapport, en insistant sur les principaux changements qui y ont été apportés. Il présente également les principaux commentaires soumis à l'étude par le Groupe d'experts chargé de l'examen de la cohérence, lesquels sont axés sur les recommandations 1 et 3 (efficacité et justification de l'examen), 27, 28, 30, RS IX, sur certains éléments de la R32 (notation et justification), de la R35 et de la RS I (informations insuffisantes) et sur la section 3.7 (analyse manquante concernant la 2^{ème} directive de l'UE). Son expérience et ses conseils sont très appréciés et la quasi-totalité des commentaires a été approuvée par les examinateurs. Les autorités lituaniennes prennent la parole et expriment leur gratitude aux examinateurs. Elles soulignent qu'elles envisagent de rédiger une nouvelle loi sur la prévention du blanchiment de capitaux, ce qui faciliterait la prise en compte des conclusions du rapport rapidement.

67. Les trois pays intervenants sont la Lettonie, le Liechtenstein et la Moldova. Au cours des discussions relatives au projet de rapport sur la Lituanie, les intervenants et la plénière demandent des éclaircissements et des informations supplémentaires sur les sujets suivants:

- les infractions sous-jacentes
- le contenu des décisions de justice concernant la première condamnation définitive pour blanchiment de capitaux et ses répercussions
- la politique pénale en matière de blanchiment de capitaux
- l'application de mesures de saisie et de confiscation dans la pratique générale
- les mesures prévues pour mettre en œuvre la directive 2005/60/EC de l'UE et la Convention du Conseil de l'Europe STCE N°198 (la Convention révisée de Strasbourg)
- la mise en œuvre des Résolutions 1363 et 1267 des Nations Unies par les organismes ayant une obligation de rapport
- les mesures prises vis-à-vis des personnes figurant sur des listes internationales
- l'application de mesures pour les obligations liées au devoir de vigilance relatif à la clientèle et de conservation des documents concernant des transactions qui n'impliquent pas la présence physique des parties
- l'appréciation et la justification par rapport à la R14
- l'appréciation et la justification par rapport à la R15
- la rédaction de recommandations destinées à améliorer la mise en œuvre de la R5
- les modalités de contrôle concernant des comptes ouverts dans des banques correspondantes et la mise en œuvre des recommandations du GAFI dans des affaires où les banques correspondantes ne disposent pas de mécanismes LAB/CFT appropriés
- les plans susceptibles de renforcer l'indépendance de la cellule de lutte contre le blanchiment de capitaux intégrée dans le Service d'investigation des délits financiers (FCIS)
- les mesures prises à ce jour pour faciliter l'identification des bénéficiaires effectifs des personnes morales
- les mesures prises concernant les PPE (personnes politiquement exposées).

68. Les discussions ont abouti à une modification du projet de rapport qui permet d'inclure les éclaircissements et changements nécessaires. Le projet de rapport et le résumé, tels que modifiés (et susceptibles de remaniements éditoriaux subséquents par le Secrétariat), ont été adoptés.

Point 21 – Poursuite de la discussion sur la réunion plénière conjointe avec le GAFI

69. Il est convenu que la réunion plénière conjointe étudiera le rapport de la Géorgie.

Point 22 - Réflexions sur le Groupe d'experts *Ad Hoc*

70. Il est décidé que cette nouvelle procédure est satisfaisante et que la réunion plénière peut envisager d'y apporter de nouvelles améliorations en s'appuyant sur l'expérience acquise lors de la réunion plénière conjointe. Les débats soulignent l'importance des contributions de l'ensemble des experts.

Point 23 – Examen de la question des évaluateurs appelés à participer aux visites sur place en 2007 et liste des évaluateurs à former

71. Les chefs de délégation sont invités à mettre à jour la liste des évaluateurs devant être formés et à transmettre au Secrétariat une proposition de liste d'évaluateurs pour les visites sur place de 2007.

Point 24 – Finance et personnel

72. Le Secrétariat remercie l'Andorre et Monaco de leurs récentes contributions qui restent très précieuses pour les travaux du MONEYVAL. Le Secrétariat fait savoir que l'identification d'une autre "mise à disposition" pour le Secrétariat est en cours.

* * *

APPENDIX I / ANNEXE I

LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS

ALBANIA / ALBANIE

Mr Besnik COBAJ **Head of Delegation**
General Director, Financial Intelligence Unit (FIU), Ministry of Finance, Street Dora Istria 2, ALB - TIRANA

Mr Alion CENOLLI
Director of International Affairs, Ministry of Justice, Blvd. ZOG 1, ALB - TIRANA

Mr Arben KRAJA
Prosecutor, Prosecutor General's Office, Organised Crime Department, Qemal Stafa, 1, ALB - TIRANA

ANDORRA / ANDORRE

M. Jordi PONS LLUELLES **Chef de Délégation**
Directeur, Unité de Prévention du Blanchiment (UPB),
Unitat de Prevenció del Blanqueig (UPB), C/ Prat de la Creu, 8, Edifici Le Mans, AND – ANDORRA LA VELLA / Principat d'Andorra

M. Jordi TORRES
Commissaire de Police, Ministère de l'Intérieur, Unitat de Prevenció del Blanqueig (UPB),
C/ Prat de la Creu 8, Edifici Le Mans, AND – ANDORRA LA VELLA / Principat d'Andorra

ARMENIA / ARMENIE

Mr Nerses YERITSYAN **Head of Delegation**
Adviser to the Chairman, Central Bank of Armenia,
Vazgen Sargsyan Street, 6, 375010 YEREVAN

Mr Armen KROYAN
Senior Prosecutor of Anti-Corruption Department, Prosecutor General's Office,
Vazgen Sargsyan Street, 5, 375010 YEREVAN

Mr Gevorg MALKHASYAN
Deputy Minister, Ministry of Justice

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Mr Rufat ASLANLI **Head of Delegation**
General Director, National Bank of Azerbaijan *Apologised/ Excusé*
R. Behbudov Street, 32, AZ – 1014 BAKU

Mr Aliyar MAMMADYAROV
Chief of the Anti-Money Laundering Unit, Banking Supervision Department, National Bank of Azerbaijan, R. Behbudov Street, 32, AZ – 1014 BAKU

Mr Mehdi MEHDIYEV
Adviser, Cabinet of Ministers of Azerbaijan, Ministry of National Security, Parliament Avenue, 2, AZ – 1014 BAKU

Mr Anar SALMANOV
Senior Adviser, Department of Legislation, Ministry of Justice, Insaatchilar Avenue 1, AZ – 1073 BAKU

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE

Mr Sinisa KARAN **Head of Delegation**
Head of the Financial Intelligence Department (FIU), Ministry of Security, State Investigation and Protection Agency FID, Adema Buce 102, 71000 SARAJEVO

Ms Sandra MALESIC
Head of Department for European Integration, Ministry of Justice, Trg BIH 1, 71000 SARAJEVO

Mr Samir OMERHODZIC
Director for Monitoring of Insurance Companies, Insurance Agency, Danijela Ozme Street 7, 71000 SARAJEVO

Mr Ibrahim SINANOVIC
Head of the Department for Supervision of Anti-Money Laundering and Terrorism Financing in Banks, SARAJEVO

Ms Vedrana VUKOVIC
Interpreter, Financial Intelligence Department (FIU), Ministry of Security, State Investigation and Protection Agency FID, Adema Buce 102, 71000 SARAJEVO

BULGARIA / BULGARIE

Mr Vasil KIROV **CHAIRMAN / PRÉSIDENT** **Head of Delegation**
Director General, Financial Intelligence Agency,
Slavyanska Street 4, BG – 1040 SOFIA

Ms Tanya KIRKOVA
Financial Supervision Commission, Department of International Cooperation,
Financial Intelligence Agency, Slavyanska Street 4, BG – 1040 SOFIA

Ms Elisabeth PARUSHKOVA
Chief Legal Expert, Bank Supervision Department,
National Bank of Bulgaria, BG - SOFIA

Mrs Daniela STOILOVA
Senior Expert, International Co-operation and Training Programs Division,
Financial Intelligence Agency, Slavyanska Street 4, BG – 1040 SOFIA

Ms Mitka ZAHARLIEVA
Legal Expert, International Co-operation and European Integration Directorate,
Ministry of Justice, Slavyanska Street,1, BG – 1040 SOFIA

CROATIA / CROATIE

Mr Ivan PLEVKO **Head of Delegation**
Deputy District Attorney, District Attorney's Office,
Županijsko Drzavno Odvjetnistvo u Zagrebu, Savska 41/IV, HR - 10000 ZAGREB

Mr Damir BOLTA
Deputy Head, Anti-Money Laundering Department,
Ministry of Finance, Ulica Grada Vukovara 72, HR - 10000 ZAGREB

Mr Damir DEAK
Chief Inspector, Economic Crime and Corruption Department,
Ministry of the Interior, Ilica 335, HR - 10000 ZAGREB

CYPRUS / CHYPRE

Mrs Eva ROSSIDOU-PAPAKYRIACOU **Head of Delegation**
Senior Counsel of the Republic, Head of the Unit for Combating Money Laundering,
Attorney General's Office, 27 Katsoni Street, CY - 1082 NICOSIA

Mr Theodoros STAVROU
Police Officer, Unit for Combating Money Laundering, Financial Intelligence Unit (FIU),
27 Katsoni Street, CY – 1082 NICOSIA

Mrs Anna PELEKANOU
Officer A', Banking Supervision and Regulation Department,
Central Bank of Cyprus, 80 Kennedy Avenue, P.O. Box 25529, CY - 1395 NICOSIA

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Mr Jaromir NEUZIL **Head of Delegation**
Head of International Co-operation Department, Financial Analytical Unit,
Ministry of Finance, Jindrisska 14, PO Box 675, CZ– 11121 PRAHA 1

Mr Stanislav POCZEK
Public Prosecutor, Head of Department of Criminal Proceedings,
Supreme Public Prosecutor's Office, Jezuitská 4, CZ - 66055 BRNO

Mrs Iva STROUHALOVA
Legal Expert, Banking Supervision, Czech National Bank,
Na Prikope 28, CZ - 11503 PRAGUE 1

ESTONIA / ESTONIE

Mr Andres PALUMAA **Head of Delegation**
Financial Auditor, Business Conduct Supervision,
Financial Supervision Authority, Sakala 4, EE – 15030 TALLINN

Ms Lelo LIIVE
Head, Financial Policy Department, Ministry of Finance,
Suur-Ameerika 1, EE – 15006 TALLINN

Mr Arnold TENUSAAR
EVALUATOR FOR LITHUANIA
Chief Specialist, Financial Intelligence Unit, Central Criminal Police, Tööstuse 52, EE - 10416 TALLINN
Ms Laura VAIK
State Prosecutor, Office of the Prosecutor General,
Wismari, 7, EE – 15188 TALLINN

FRANCE

Mme Stéphanie TALBOT
Adjointe au Chef du Bureau Système financier international et préparation des Sommets,
Direction Générale du Trésor et de la politique économique, Ministère de l'Economie,
des Finances et de l'Industrie, 139, rue de Bercy, F – 75572 PARIS Cedex 12

GEORGIA / GEORGIE

Mr Nikoloz GEGUCHADZE **Head of Delegation**
Head of the Financial Monitoring Service, Tavisupleba Square 7, 7th Floor, GEO – 0105 TBILISI

Ms Ketevan DOLIDZE
Prosecutor of the Anti-Money Laundering Unit,
Office of the Prosecutor General, Tsinamdzgvrishvili Street 162, GEO – 0107 TBILISI

Mr Davit KASHIA
Deputy Head of the Legal Department, Ministry of Justice,
Rustaveli Avenue 30, GEO – 0146 TBILISI

Ms Nino TORONJADZE
Deputy Head of the Financial Monitoring Service,
Tavisupleba Square 7, 7th Floor, GEO – 0105 TBILISI

HUNGARY / HONGRIE

Mr Árpád KIRALY **Head of Delegation**
Head of Department, EU and International Affairs,
Hungarian Financial Supervisory Authority (HFSA),
Krisztina Krt 39, H - 1013 BUDAPEST

Mr Zsófia PAPP
Senior Counsellor, Head of Secretariat of the Anti-Money Laundering Interministerial
Committee, Department for International Relations, Ministry of Finance,
Jozsef Nador Ter 2-4, H – 1051 BUDAPEST

Mr Attila RIGO
Financial Intelligence Unit (FIU), National Police Headquarters,
Orszagos Rendörkaitanyasag, Aradi u 21-23, H - 1062 BUDAPEST

Mr Peter SCHIFFER
Deputy Director General, Hungarian Financial Supervisory Authority (HFSA),
Krisztina Krt 39, H - 1013 BUDAPEST

LATVIA / LETTONIE

Mr Viesturs BURKANS **Head of Delegation**
Head of the Office for Prevention of Laundering of Proceeds derived from criminal activity
Prosecutor General's Office, O. Kalpaka Blvd. 6, LV - 1801 RIGA

Ms Indra GRATKOVSKA
Administrative and Criminal Justice Department,
Ministry of Justice, Brivibas Street, 36, LV – 1536 RIGA

Ms Daina VASERMANE
Chief Supervision Expert, Supervision Department, Financial and Capital Market Commission, Kungu iela,
1, LV – 1050 RIGA

LIECHTENSTEIN

Mr Stephan OCHSNER **Head of Delegation**
Chief Executive Officer, Financial Market Authority,

Heiligkreuz 8, P.O. Box 684, FL – 9490 VADUZ

Mr Lothar HAGEN
President of the Criminal Court, Fürstliches Landgericht,
Aeulestrasse,70, FL – 9490 VADUZ

Mr Uwe LANGENBAHN
Deputy Chief, National Police, Landespolizei, Verwaltungsgebäude,
Gewerbeweg 4, FL – 9490 VAUDZ

Mr Ralph SUTTER
Deputy Director, Financial Intelligence Unit (FIU),
Aeulestrasse, 51, FL – 9490 VADUZ

LITHUANIA / LITUANIE

Mr Liutauras ZYGAS
Chief Legal Adviser, Legal Division, Bank of Lithuania,
Gedimino Av 6, LIT - 01103 VILNIUS

Head of Delegation

Mr Arunas BUDRIKIS
Chief Legal Adviser, Banking Inspection Division,
Credit Institutions Supervision Department, Bank of Lithuania
Gedimino Av 6, LIT - 01103 VILNIUS

Ms Diana BUKANTAITE
Chief Specialist, International Law Department, Ministry of Justice,
Gedimino Ave. 30/1, LIT – 01104 VILNIUS

Mr Igoris KRZECKOVSKIS
Money Laundering Prevention Division, Financial Crime Investigation Service,
Ministry of Interior, Sermuksniu Street 3, LIT - 01106 VILNIUS

Mr Darius MICKEVICIUS
Chief Specialist, Department of Criminal Justice,
Ministry of Justice, Gedimino Ave. 30/1, LIT – 01104 VILNIUS

Ms Dalia MITKUTE
Chief Specialist, Tax Administration Procedures Division,
Tax Law Department, State Tax Inspectorate, Ministry of Finance, LIT – VILNIUS

Mr Vilius PECKAITIS
Head of the Second Subdivision, Money Laundering Prevention Division,
Financial Crime Investigation Service, Ministry of Interior,
Sermuksniu Street 3, LIT - 01106 VILNIUS

Dovydas SPOKAUSKAS
Attaché, Security Policy Department, Ministry of Foreign Affairs

Mr Erikas VAITEKUNAS
Prosecutor, Office of the Prosecutor General, A. Smetonos 4, LIT – 01515 VILNIUS

MALTA / MALTE

Mr Herbert ZAMMIT LAFERLA
EVALUATOR FOR LITHUANIA

Head of Delegation

Director, Financial Stability Division, Central Bank of Malta,
Castille Place, MLT - VALLETTA CMR 01

Mr Anton BARTOLO
Registrar of Companies and Director Corporate Services,
Malta Financial Services Authority (MFSA), Notabile Road, MLT - ATTARD

Mr Michael CASSAR
Assistant Commissioner of Police, Police General Headquarters, MLT – FLORIANA CMR 02

MOLDOVA

Ms Oxana GISCA **Head of Delegation**
Principal Inspector, Office for Prevention and Control of Money Laundering,
Center for Combating Economic Crimes and Corruption,
Stefan Cel Mare, 198, MD – 2004 CHISINAU

Ms Stela BUIUC
Legal Adviser, International Relations and European Integration Department,
Ministry of Justice, 31 August 1989 Street, 82, MD – 2012 CHISINAU

Mr Ruslan OSADCI
Deputy Head, Legal Department, Center for Combating Economic Crimes and Corruption,
Stefan Cel Mare, 198, MD – 2004 CHISINAU

Mr Valerii SIRCU
Head of the Office for Prevention and Control of Money Laundering,
Center for Combating Economic Crimes and Corruption,
Stefan Cel Mare, 198, MD – 2004 CHISINAU

MONACO

Mme Ariane PICCO-MARCOSSIAN **Head of Delegation**
Directeur, Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN),
Ministère d'Etat, 13, rue Emile-de-Loth, B.P. 537, MC - 98015 MONACO Cedex

Mme Danielle MEZZANA-GHENASSIA
Conseiller technique SICCFIN
Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers,
Ministère d'Etat, 13, rue Emile-de-Loth, B.P.537, MC - 98015 MONACO Cedex

MONTENEGRO

Mr Predrag MITROVIC **Head of Delegation**
Director, Administration for the Prevention of Money Laundering,
Novaka Miloseva bb, 81000 PODGORICA

Mr Vesko LEKIC
Head, Internal and International Co-operation Department, Administration for the Prevention of Money
Laundering, Novaka Miloseva bb, 81000 PODGORICA

Mr Ivan MASULOVIC
Adviser to the Minister for Security, Ministry of Foreign Affairs
Stanka Dragojevic 2, 81000 PODGORICA

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mr Wietse BAATENBURG DE JONG
Senior Policy Adviser, Integrity Division, Financial Markets Policy Directorate,
Ministry of Finance, Prinses Beatrixlaan 512, P.O.Box 20201, NL – 2500 EE THE HAGUE

POLAND / POLOGNE

Mr Robert TYPA
Minister Counsellor, Department of Financial Information,
Ministry of Finance, Ul. Swietokrzyska 12, PL - 00916 WARSAW

Head of Delegation

Mr Jacek LAZAROWICZ
Prosecutor, General Prosecutor's Office, Organised Crime Bureau,
Ministry of Justice, Al. Ujazdowskie 11, PL - 00950 WARSAW

Mr Przemyslaw RABCZUK
Senior Specialist, General Inspectorate of Banking Supervision,
National Bank of Poland, Syreny Str. 23, PL - 01150 WARSAW

ROMANIA / ROUMANIE

Mrs Alina BICA
Prosecutor Chief Service, General Prosecutor's Office by the High Court of Cassation and Justice, Bd.
Libertatii, 14, RO – BUCHAREST

Mr Catalin BORCOMAN
Prosecutor, Counsellor to the Prosecutor General, Office of the Prosecutor General by the High Court of
Cassation and Justice, Bd. Libertatii, 14, RO – BUCHAREST

Mrs Paula LAVRIC
Senior Member of the Office's Board, Representative of the Office of the Prosecutor General,
National Office for Prevention and Control of Money Laundering (NOPCML)
1, Ion Florescu Street, District 3, RO – 60022 BUCHAREST

Mr Bogdan Mihai MARTIMOF
Senior Member of the FIU Board, Representative of Romanian Banks Association,
National Office for Prevention and Control of Money Laundering (NOPCML)
1, Ion Florescu Street, District 3, RO – 60022 BUCHAREST

Mrs Iarina Ioana PRELIPCEANU
EVALUATOR FOR LITHUANIA
Deputy Director, Direction for Drafting Legislation, Studies and Documentation,
Ministry of Justice, Apollodor 17, Sector 5, RO – 50741 BUCHAREST

Mrs Renata Dora SABAU
Financial Analyst,
National Office for the Prevention and Control of Money Laundering (NOPCML)
1, Ion Florescu Street, District 3, RO – 60022 BUCHAREST

Ms Catalina Teodora STROE
Legal Adviser, Department for the Relations with the Public Ministry,
Prevention of Crime and Corruption, Ministry of Justice,
Apollodor Street 17, District 5, RO - BUCHAREST

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Mr Vladimir NECHAEV
Head of International Co-operation Department,
Federal Financial Monitoring Service,
39, Bldn 1, Myasnitskaya Street, RUS – 107450 MOSCOW K-450

Head of Delegation

Mr Pavel CHERNYSHEV
Deputy Head of Division of International Cooperation,
Ministry of Finance, 9 Ilyinka, RUS - 109097 MOSCOW

Mr German GONSO
Senior Prosecutor, Prosecutor General's Office,
B. Dmitrovka, 15 A, RUS – MOSCOW

Ms Irina SILKINA
Ministry of Foreign Affairs,
Smolenskaya-Sennaya pl. 32/34, RUS - 119200 MOSCOW

SAN MARINO / SAINT-MARIN

Mr Nicola MUCCIOLI
Deputy Head of the Anti-Money Laundering Service,
Financial Intelligence Unit, Banca Centrale della Repubblica,
Via del Voltone, 120, SM – 47890 SAN MARINO

Head of Delegation

SERBIA / SERBIE

Mr Vladimir CEKLIC
Adviser, Department for International Co-operation and European Integration,
Ministry of Justice, Nemanjina Street 24, 11000 BELGRADE

Mr Milovan MILOVANOVIC
Adviser, Section for Internal and International Co-operation,
Department for the Prevention of Money Laundering,
Ministry of Finance, Masarikova 2, 11000 BELGRADE

Mr Mladen SPASIC
Head of Department for Combating Organised Crime, Ministry of the Interior,
101, Kneza Milosa Street, 11000 BELGRADE

Ms Ljiljana SPASOJEVIC
Adviser, Section for Internal and International Co-operation,
Department for the Prevention of Money Laundering,
Ministry of Finance, Masarikova 2, 11000 BELGRADE

SLOVAKIA / SLOVAQUIE

Ms Izabela FENDEKOVA
Supervisor, Banking Supervision Division, National Bank of Slovakia,
Karvasa 1, SK – 81325 BRATISLAVA 1

Head of Delegation

Mr Ivan SNIRER
Head of International Co-operation Department, Financial Intelligence Unit (FIU),
Bureau of Organised Crime, Racianska, 45, SK – 81372 BRATISLAVA

Mr Jozef SZABO
Director of the International Department, Prosecutor General's Office,
Sturova 2, SK - 81285 BRATISLAVA

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Ms Aleksandra CARGO
Head of Department for Prevention and Supervision, Ministry of Finance,
Office for the Prevention of Money Laundering, Cankarjeva 5, SLO – 1000 LJUBLJANA

Ms Vesna GYÖRKÖS
Head of International Co-operation Department, Ministry of Finance,
Office for the Prevention of Money Laundering, Cankarjeva 5, SLO – 1000 LJUBLJANA

Ms Karmen JUREN
Head of International Relations, Banking Department, Bank of Slovenia,
Slovenska 35, SLO – 1505 LJUBLJANA

**"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA"/ "L'EX-RÉPUBLIQUE
YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE"**

Mr Vane CVETANOV **Head of Delegation**
Director of the Money Laundering Prevention Directorate,
Ministry of Finance, Veljko Vlahovik 11, MK - 1000 SKOPJE

Mr Dimitar GJEORGJIEVSKI
Director of the State Administrative Inspectorate,
Ministry of Justice, Dimitrija Cupovski 9, MK - 1000 SKOPJE

Mr Ljubomir MANEV
Chief Inspector, Central Police Services, Ministry of the Interior, Dimce Mircev bb, MK - SKOPJE

UKRAINE

Mr Igor CHEBAN
Deputy Head of Legal Department, State Committee for Financial Monitoring,
24, Biloruska Str., UA – 04050 KYIV

Mr Oleksiy FESHCHENKO
Deputy Head, Analytical Department, State Committee for Financial Monitoring,
24, Biloruska Str., UA – 04050 KYIV

Ms Valentyna LEVCHENKO
Deputy Head, State Commission for Regulation of Financial Services Market,
24, Biloruska Street, UA – 04050 KYIV

Ms Kateryna SAKHARENKO
Chief Expert, Legal Department, State Committee for Financial Monitoring (SCFM),
24, Biloruska Str., UA – 04050 KYIV

Mr Oleh STUKONOH
Deputy Head, Division for the Supervision over Law Observance on money laundering,
Office of the Prosecutor General, 13/15 Riznytska Street, UA – 01011 KYIV

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr John ELLIS

EVALUATOR FOR LITHUANIA

Wholesale and Prudential Policy Division, Risk Review Department,
Financial Services Authority, 25 The North Colonnade, Canary Wharf
GB – LONDON E14 5HS

EUROPEAN COMMISSION/ EUROPEAN COMMISSION

Mr Paolo COSTANZO

National Expert, DG Internal Market, Unit F/2 Company Law, Corporate Governance, Financial Crime,
European Commission, B – 1049 BRUSSELS

**GENERAL SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION /
SECRETARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE**

Ms Wilhelmina DE RUITER

National Expert Justice and Home Affairs, European Union,

**FINANCIAL ACTION TASK FORCE SECRETARIAT (FATF)/ SECRETARIAT DU GROUPE
D'ACTION FINANCIÈRE (GAFI)**

Mr Richard BERKHOUT

Administrator, FATF Secretariat, 2, rue André-Pascal, F - 75775 PARIS Cedex 16

**OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE/ OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL
DE L'EUROPE**

CANADA

Apologised / Excusé

HOLY SEE / SAINT-SIEGE

Apologised / Excusé

JAPAN / JAPON

Apologised / Excusé

MEXICO / MEXIQUE

Apologised / Excusé

UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Mr Justin SERAFINI

Policy Adviser, European Issues, Office of Terrorist Finance and Financial Crime,
Department of the Treasury, 1500 Pennsylvania Avenue, NW WASHINGTON, DC 20220

Ms Abigail SULLIVAN

Policy Adviser for Europe, Office of Terrorist Finance and Financial Crime,
Department of the Treasury, 1500 Pennsylvania Avenue, NW WASHINGTON, DC 20220

OBSERVERS WITH THE COMMITTEE/ OBSERVATEURS AUPRÈS DU COMITÉ

EURASIAN GROUP (EAG)

Mr Victor KOCHENOV *Apologised / Excusé*
Eurasian Group Executive Secretary, EAG Secretariat,
39, Myasnitskaya Street, Bldn. 1, RUS – 107450 MOSCOW K-450

ISRAEL / ISRAËL

Mrs Zivit SHALMON-MOZER
Attorney, Money Laundering and Terror Financing Prohibition Authority (IMPA),
Ministry of Justice, 39 Shaul Hamelech, P.O.B. 33664, 61336 - TEL AVIV

INTERNATIONAL INTERGOVERNMENTAL ORGANISATIONS ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTERGOUVERNEMENTALES

ICPO-INTERPOL / OIPC-INTERPOL

Apologised / Excusé

FOREIGN AND COMMONWEALTH OFFICE

Apologised / Excusé

INTERNATIONAL MONETARY FUND (IMF) /FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)

Mr Terence DONOVAN
Senior Financial Sector Expert, Financial Markets Integrity Division,
Legal Department, International Monetary Fund
700 19th Street, N.W. WASHINGTON, D.C. 20431 / United States of America

UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME (UNODC)

Ms Cari L. VOTAVA
UNODC (GPML Department) / World Bank (FSEFI Department)
AML/CFT Mentor for Central Asia, World Bank, Central Asia Regional Office,
41 A Kazybek bi Street, Bldg. A, 050010 ALMATY / Kazakhstan

UNITED NATIONS COUNTER-TERRORISM COMMITTEE

Apologised / Excusé

WORLD BANK / BANQUE MONDIALE

Mr Theodore GREENBERG
Senior Financial Sector Specialist, Financial Market Integrity Unit,
The World Bank, 1818 H Street, NW, Washington DC 24033

Mrs Cari L. VOTAVA
World Bank (FSEFI Department) and UNODC (GPML Department),
AML/CFT Mentor for Central Asia, World Bank, Central Asia Regional Office,
41 A Kazybek bi Street, Bldg. A, 050010 ALMATY / Kazakhstan

EUROPEAN BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT (EBRD)/ BANQUE EUROPEENNE DE RECONSTRUCTION ET DE DEVELOPPEMENT (BERD)

Mr Stefano LOSI
Senior Compliance Officer, EBRD, 1, Exchange Square, GB – LONDON EC2A 2JN

OFFSHORE GROUP OF BANKING SUPERVISORS (OGBS)

Mr Albert YOME
Manager, Enforcement, Gibraltar Financial Services Commission,
P.O. Box 940, Suite 943, Europort, Gibraltar

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Professor William C. GILMORE
Professor of International Criminal Law, Faculty of Law, University of Edinburgh,
Old College, South Bridge, GB – EDINBURGH EH8 9YL

Mr Giovanni ILACQUA *Apologised / Excusé*
Senior Financial Adviser (FATF Evaluator), Deputy Head of Suspicious Transactions
Analysis Department, Ufficio Italiano dei Cambi, Anti-Money Laundering Department,
Via Salandra, 13, I - 00186 ROME

Mr Boudewijn VERHELST
Deputy Director CTIF-CFI, Scientific Expert Law Enforcement,
Attorney General, Gulden Vlieslaan 55, B - 1060 BRUSSELS

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE
SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr John RINGGUTH **Secretary to MONEYVAL Committee**
Administrator, Directorate General of Legal Affairs - DG I
Department of Crime Problems, Council of Europe, F – 67075 STRASBOURG Cedex

Mr Christophe SPECKBACHER
Administrator, Directorate General of Legal Affairs, DG I, Department of Crime Problems

Mr Gerhard MILD
Administrator, Directorate General of Legal Affairs, DG I, Department of Crime Problems

Ms Livia STOICA-BECHT
Programme Adviser, Directorate General of Legal Affairs, DG I, Department of Crime Problems

Mrs Marie-Louise FORNES
Administrative Assistant, Directorate General of Legal Affairs, DG I, Department of Crime Problems

Mrs Danielida WEBER
Administrative Assistant to MONEYVAL Committee, Directorate General of Legal Affairs, DG I,
Department of Crime Problems

INTERPRETERS / INTERPRETES

Ms Sally BAILEY, Ms Isabelle MARCHINI, Ms Julia TANNER

APPENDIX II / ANNEXE II
AGENDA / ORDRE DU JOUR

Monday 27 November 2006 afternoon / lundi 27 novembre 2006, après-midi

14th Bureau meeting / 14e réunion du Bureau

Day 1: Tuesday 28 November 2006 / 1^e jour: mardi 28 novembre 2006

Morning / matin

1. **Opening of the Plenary Meeting at 9h30 / Ouverture de la Réunion Plénière à 9h30**
2. **Adoption of Agenda / Adoption de l'Ordre du Jour**
3. **Elections**
4. **Information from the Chairman / Informations communiquées par le Président**
5. **Information from the Secretariat / Informations communiquées par le Secrétariat**
 - 5.1 **Report from Vancouver FATF plenary / Rapport de la réunion plénière du GAFI à Vancouver**
 - 5.2 **Agenda of evaluations and meetings for 2007 / Agenda des évaluations et réunions en 2007**
 - 5.3 **Participation in other events / Participation à des activités diverses**
 - 5.4 **Training for evaluators in Washington / Formations d'évaluateurs à Washington**
 - 5.5 **Publication of reports and progress reports / Publication des rapports et des rapports de suivi**
 - 5.6 **MONEYVAL's website / Site Internet du MONEYVAL**
6. **Transmission of adopted reports to countries through Permanent Representations / Diffusion des rapports adoptés par la voie des Représentations Permanentes**
7. **Joint plenary with the FATF / Réunion plénière conjointe avec le GAFI**
8. **Working Group on Typologies / Groupe de travail sur les Typologies**
9. **Publication policy / Politique de publication**
10. **Compliance Enhancing Procedures – future policy / Procédures visant à promouvoir la conformité – future stratégie**
11. **Information from the European Union / Informations de l'Union Européenne**
12. **Information concerning anti-money laundering initiatives in other fora / Informations concernant les initiatives anti-blanchiment au niveau d'autres institutions**

EBRD / BERD

Egmont group / Groupe Egmont

FATF / GAFI

IMF and World Bank / FMI et Banque Mondiale

UNCTC / CCTNU

United Nations / Nations Unies

Eurasian Group on Combating Money Laundering and Terrorist Financing (EAG) /

Groupe Eurasie sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (EAG)

Afternoon / après-midi

13. **Progress report – Bosnia and Herzegovina / Rapport de suivi – Bosnie-Herzégovine**

14. **Compliance Enhancing Procedures – Armenia and Azerbaijan** / *Procédures visant à promouvoir la conformité- Arménie et Azerbaïdjan*
15. **Information on AML/CFT initiatives in other MONEYVAL countries (tour de table)** / *Informations sur les initiatives LAB/CFT dans d'autres pays membres de MONEYVAL (tour de table)*

Day 2: Wednesday 29 November 2006 / 2^e jour: mercredi 29 novembre 2006

Morning / matin

16. **Discussion on the draft third mutual evaluation report on Lithuania** / *Discussion sur le projet de troisième rapport d'évaluation mutuelle de la Lituanie*

Afternoon / après-midi

17. **Continuation of the discussion on the draft third mutual evaluation report on Lithuania (as necessary)** / *Poursuite de la discussion sur le projet de troisième rapport d'évaluation mutuelle de la Lituanie (si nécessaire)*

Day 3: Thursday 30 November 2006 / 3^e jour: jeudi 30 novembre 2006

Morning / matin

18. **Continuation of the discussion on the draft third mutual evaluation report on Lithuania (as necessary)** / *Poursuite de la discussion sur le projet de troisième rapport d'évaluation mutuelle de la Lituanie (si nécessaire)*
19. **Continuation of the Tour de Table (as necessary)** / *Poursuite du Tour de table (si nécessaire)*
20. **Elections**
21. **Joint plenary with the FATF – further discussion** / *Réunion plénière conjointe avec le GAFI – poursuite de la discussion*

Afternoon / après-midi

22. **Reflections on the Ad Hoc group of Experts** / *Réflexion sur les travaux du Groupe ad hoc d'experts*
23. **Further consideration of evaluators for 2007 on-site visits and lists of evaluators requiring training** / *Examen de la question des évaluateurs appelés à participer aux évaluations sur place en 2007 et liste des évaluateurs à former*
24. **Finance and Staffing** / *Financement et personnel*
25. **Compliance Enhancing Procedures – further discussion (as necessary)** / *Procédures visant à promouvoir la conformité - Poursuite de la discussion (si nécessaire)*
26. **Miscellaneous** / *Divers*